

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.07
Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 5 Sept. 1885

UNE NOUVELLE INFAMIE

Quand donc le fanatisme anglais nous laissera-t-il en paix. Faudra-t-il écraser cette sale vermine sous le talon, pour qu'enfin elle ne crache plus ses insultes bêtes à la face de tout ce qui est canadien-français et catholique.

Hier, c'était le News de Toronto, le St Thomas Journal et d'autres chiffons de cette taille, qui jetaient l'invective au 65ème bataillon et insultaient à tout ce que nous sommes; aujourd'hui, c'est le tour du Montreal Herald, qui publie une correspondance infâme, où il rend nos compatriotes responsables du fléau qui sévit actuellement à Montréal, où le clergé catholique est vilipendé de la manière la plus odieuse et la plus lâche.

Mais, nous citons :

Je ne discute pas la question de fait, de l'extension actuelle de l'épidémie. Il est reconnu que les médecins n'hésitent pas à dire : "La maladie est pire qu'on le rapporte," ayant soin d'ajouter : "La vaccination est nécessaire pour l'arrêter." Très-bien, messieurs, cela peut être vrai, mais il n'y a aucune raison de dire une chose dont vous ne connaissez rien, ou qui, dans tous les cas, n'est pas "toute la vérité."

D'un autre côté, les prêtres disent : nous ne croyons pas en la vaccination, et cependant la vaccination existe entre eux et nous sommes forcés d'en venir à la conclusion que c'est une question d'argent. C'est des deux côtés un égoïsme ignoble. Les uns, les médecins, se font un honneur de ceux qui ont déjà été vaccinés à une piastre par tête; la semaine dernière, un médecin a réalisé une somme de \$800 de cette manière, d'autres, des montans plus ou moins élevés. Les autres, "la classe des prêtres," (C. R.) fait une récolte par le nombre des inhumations; car "chaque cas représente cinq piastres et au-delà," vous voyez par là que le veau d'or est pour quelque chose dans ces exagérations.

Ceci dépasse l'imagination; l'on se demande naturellement, après avoir lu ces lignes, comment il se fait que leur auteur ne se trouve pas déjà dans un asile d'aliénés à titre de fou furieux.

Voici comment la Minerve venge l'accusation portée contre les prêtres :

"Vous entendez bien, dit-elle : Nos prêtres sont des assassins à raison de cinq dollars par tête.

Le pauvre imbécile qui a écrit cela ignore que les cinq piastres, si cinq piastres il y a, vont à la fabri que, c'est-à-dire aux citoyens, et que les prêtres sont tenus de faire ce surcroît de besogne gratis.

Ces pauvres prêtres! ils sont obligés en sus d'aller au chevet de chaque malade, lui offrir les consolations de l'église, au risque de leur propre vie. Ils sont sur pied jour et nuit; ils ne reculent devant aucune fatigue, aucun danger. Ne craignez pas; ils sont toujours là les premiers rendus.

Et tout cela pour l'amour de Dieu. Car ces prêtres ils sont.....

..... savez vous qui..... les seigneurs de l'île de Montréal! C'est-à-dire des millionnaires capables d'acheter vingt mille fois le fameux Peter Mitchell et tous ses pareils.

Ils sont millionnaires; mais ils vivent comme des pauvres, dans une chambre sans meubles, sans tapis. On y remarque un prie-Dieu et un lit dur. Voilà tout. Pas un de leurs détracteurs ne

voudraient vivre huit jours de leur modeste table. Et on les accuse d'assassiner leurs semblables pour cinq piastres! Il nous semble qu'au point de vue de la spéculation, ce serait mieux de les faire vivre. Cinq piastres par année, c'est peu pour une personne, qui pourrait, à part de mourir, se marier, faire baptiser des enfants, ordonner des messes, faire des bonnes œuvres.

Le Herald ignore, sans doute, que tout catholique doit contribuer à son église pour le montant d'un dollar par année; tardis que l'intérêt de cinq dollars payés une fois pour tout, ce n'est plus que trente centimes."

DEUX OPINIONS

Le Globe dit que le tribunal d'appel de Manitoba doit être récusé, parce qu'au nombre de ses membres se trouve le juge Dubuc, qui fut, en 1872, l'ami de Louis Riel, et que l'honorable juge ne saurait exercer ses fonctions sans partialité.

"Il est probablement vrai, répond le Mail, que le juge Dubuc fut en excellents rapports avec Riel, il y a treize ans, mais qu'est-ce que cela peut avoir à faire aujourd'hui avec le procès de Riel ou avec l'opinion du juge sur ce procès? Il n'y a pas, sur le banc canadien, de juge plus juste, ni plus intègre, ni plus respecté que lui; les avocats libéraux de Manitoba peuvent l'attester; et il est cruel et lâche, au-delà de toute expression, de lancer à son adresse une insinuation dont sa position de force à subir l'atteinte en silence.

Voyons : laquelle de ces deux opinions est la plus favorable à notre race et au chef Métis? La parole est à la Patrie et à l'Electeur

LE MONDE ET LA POLITIQUE

Le St James Club, de Montréal, a offert un banquet à l'Hon. Thomas White, hier soir.

M. Burgess, député-ministre de l'intérieur, est parti en vacances pour les Provinces Maritimes.

L'Acte de Tempérance du Canada entrera en vigueur dans les comtés de Lincoln et Middlesex à l'expiration des licences actuelles.

La Banque Union, de Halifax, donne avis qu'elle va demander au Parlement l'autorisation à réduire au chiffre de \$500,000 son capital social.

Il est possible que Sir Hector Langevin ne puisse, à cause de ses nombreuses et pressantes occupations, visiter l'Ouest d'Ontario, comme il le devait faire.

La Gazette du Canada contient aujourd'hui le vote de remerciement passé par le Parlement Impérial en faveur des bateliers canadiens de l'expédition du Nil.

Le commerce extérieur de l'Angleterre, qui avait été de £731,040,000 en 1883, est tombé en 1884 à £685,147,000, soit une diminution de £46,000,000.

Il est vraiment fâcheux que l'Empire Britannique ne soit pas protectionniste; quelle bonne aubaine ce serait ici, en effet, pour tous les gâcheurs de papier du parti libéral canadien.

Des élections générales doivent avoir lieu à Terre-Neuve cet automne. La campagne est déjà commencée, et se poursuit de part et d'autre avec d'autant plus de vigueur que la passion religieuse s'y mêle.

M. Ira Morgan, qui représente notre district dans le bureau de l'Association de l'Agriculture et des Arts d'Ontario, est parti pour London, où il doit assister à l'exhibition interprovinciale, la semaine prochaine.

Qui ne se rappelle, dit la Minerve, la triste période libérale de 1874 à 1878. C'est alors que Riel, bravant la haine de nos excellents libéraux, qui lui témoignent tant de tendresse hypocrite aujourd'hui, osa venir jusqu'à Ottawa signer le registre parlementaire comme député de Provencher, bien que sa tête eût été mise à prix par MM Blake et Mackenzie, et que tous les sbires grits-rouges fussent à ses trousses.

Voici l'état des revenus et des dépenses de la Puissance jusqu'au 31 août :

Table with columns: REVENUS, Douanes, Excise, Bureaux de poste, Travaux publics, y compris chemins de fer, Divers, Revenu au 31 juillet, Total, DÉPENSES, do 31 juillet, Total.

On lit dans l'Electeur : "Le peuple réclame impérieusement l'amnistie de Riel et des autres prisonniers métis."

Le peuple! voici un mot qui va faire rêver les gens du Globe, qui écrivaient, de leur côté, il y a quelques jours à peine :

"Le crime dont Riel s'est rendu coupable est un de ceux pour lesquels on ne peut demander merci. Il a causé la mort de deux cents canadiens, et il en a fait blesser et rendre invalides deux fois autant..... Riel mérite richement la mort."

Voyons, quel est l'organe du sentiment populaire dans le camp grit-rouge, l'Electeur ou la Globe? Il est temps ou jamais qu'on le sache.

La Patrie dit :

"Ça ne pouvait rater. On a passé le chapeau dans les bureaux du département de la milice pour présenter une adresse à sir Adolphe."

On a évidemment la berlué dans les bureaux de la feuille de M. Beaugrand. Il ne s'agit ici, en effet, ni de M. Mercier, ni de M. Blake, ni d'aucun autre chef du parti grit-rouge; et nos adversaires ne devraient pas ainsi nous livrer la recette qui leur a valu si souvent des triomphes et d'autres gloires faciles. M. Mercier va particulièrement en vouloir à M. Sauvalle de cette trahison intempestive.

Tous ceux qui ont pris part au concours de tir de l'Association des Fusilliers de la Puissance, en cette ville, ont présenté une adresse à Sir Adolphe Caron, hier après-midi, le félicitant d'avoir récemment été élevé, par Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria, à la dignité de Che-

valier-Commandeur de l'Ordre de St. Michel et de St. Georges.

L'adresse portait, entr'autres signatures, celles du Lt-Col. Kirkpatrick, du major-général Laurie, du Lt-Col. Gardiner, du Lt-Col. Scott, du Lt-Col. D. A. Macdonald et du Capt. Hart.

La réponse de Sir Adolphe Caron a été très-éloquente et fort applaudie par l'assistance nombreuse de dames et de messieurs présents à la démonstration.

Il en est, dans le camp grit, qui ne favorisent pas outre-mesure le projet de former un troisième parti. Pour un, le News de Ste Catherine, Ont., conseille aux jeunes libéraux d'abandonner cette idée et leur dit à ce sujet :

"Nous n'avons pas besoin d'un troisième parti, mais tout simplement d'un premier parti."

Cette dernière phrase du News est réellement admirable le candeur et de vérité. Un premier parti, en effet, ayant un programme et des principes siens en matières d'économie sociale et politique, voilà bien ce qui a toujours manqué aux libéraux canadiens et ce qui leur fera défaut jusqu'à la fin, s'ils ne se hâtent de se réformer d'une manière radicale.

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Co 56 RUE SPARKS.



AUX CONTRACTEURS-MACONS,

Aux Constructeurs de Ponts

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au sousigné et endossées "Soumission pour maçonnerie" ou "pont de fer," suivant le cas, seront reçues jusqu'à midi, mercredi, 9 septembre 1885, pour la maçonnerie, etc., d'une pile et de deux piles ainsi que des ouvrages qui en dépendent. Aussi pour la construction en fer de deux arches de pont de cent dix pieds chacune à être dirigées d'une manière complète sur les dites piles et entées à travers la rivière Rideau dans le voisinage du moulin McLaren.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau de l'ingénieur de la cité, à l'Hôtel-de-Ville d'Ottawa. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque acceptée, fait payable à l'ordre du trésorier de la cité ou du comté, au montant de cinq cents piastres pour chaque ouvrage que l'on veut obtenir; laquelle somme sera fournie si le soumissionnaire refuse de remplir son contrat quand on l'en aura requis. Si la soumission n'est pas acceptée, on remettra le chèque au signataire. Toutes soumissions devront être faites sur des formules imprimées fournies à cet effet portant la signature "bona fide" du contracteur et de ses cautions, remplies d'une manière convenable et accompagnées du chèque exigé; sans cela elles seront mises de côté pour informalités. Les corporations du comté de Carleton et de la cité d'Ottawa ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W. P. LETT, Greffier de la cité, Ottawa, 21 août 1885.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

AUSI VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.) 13 mars, '85 1 an.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

BOTTES ET SOULIERS

ASSORTIMENT COMPLET de Chaussures de tous les genres, dernier style, pour hommes, dames et enfants, pour les saisons du printemps et de l'été. Grande réduction; prix extraordinairement bas. L'assortiment est complet et considérable, en sorte que les acheteurs ont tout le choix désiré. G. MURPHY, No 538 rue Sussex, Ottawa. 12 mal 1885-1a

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement. E. CHEVRIER, propriétaire Ottawa, 18 déc. 1884. 1an

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne

Outils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE, 69 & 71 Rue WILLIAM

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorroïdes: Guérison certaine, remède général, en usage aux États-Unis et dans la Puissance HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA